

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ELBACH

Séance du 24 Mai 2011

Nombre de membres élus : 11
Nombre de membres qui se
trouvent en fonction : 11
Nombre de membres qui ont
Assisté à la séance : 8

L'an deux mille onze, le vingt quatre Mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ELBACH s'est réuni à la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Emmanuel SCHACHERER, Maire, comme suite à la convocation du 17 Mai 2011.

Présents : Emmanuel SCHACHERER, Maire

**MM. WIRTZ Georges, VOGT Daniel, FREYBURGER Ludovic, Adjoints
Mmes DOLIVET Sandra, SCHERRER Marie-Josée, SCHMITT Line, M. HUG Justin**

**Absents : M. BALLESTEROS Yann, M. PICARD Marius (excusé), Mme GISSINGER
Laurence (excusée).**

Le procès-verbal de la séance du 19 Avril 2011 est approuvé.

Point 1. Approbation de la modification des statuts du SIVU Scolaire ELBACH-WOLFERSDORF

VU la délibération du SIVU ELBACH-WOLFERSDORF en date du 19 mai 2011 acceptant l'adhésion de la commune de Retzwiller au SIVU ELBACH-WOLFERSDORF.

Afin de permettre le rattachement de la commune de Retzwiller au SIVU ELBACH-WOLFERSDORF,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, acceptent la modification de l'article 4 des statuts du SIVU ELBACH-WOLFERSDORF, à savoir :

- la suppression du mot « huit » dans la première phrase. « Le Syndicat est administré par un Comité composé de (huit) délégués élu par les Conseils Municipaux des communes membres conformément à l'article L-5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales, »

Point 2. Adhésion de la commune de Retzwiller au SIVU Scolaire ELBACH-WOLFERSDORF

Mi avril, Monsieur le Maire a été destinataire de l'avis de fermeture d'une classe sur le regroupement scolaire d'Elbach-Wolfersdorf.

Le regroupement fonctionnera alors, avec deux classes, une à Wolfersdorf avec les CE1 CE2 CM1 CM2 et l'autre à Elbach avec aussi 4 niveaux, Petite, Moyenne et Grande section de maternelle et CP.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a la charge des écoles. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement, assuré actuellement et depuis 2001 par le R.P.I Elbach-Wolfersdorf. Toute commune doit posséder une école élémentaire, mais peut toutefois être autorisée à s'unir à une ou plusieurs communes pour l'établissement et l'entretien de l'école.

Dans la bataille contre la fermeture de classe, les parents d'élèves, les enseignants et les élus marchaient cote à cote, (manifestation du 1^{er} avril au SMS et marche silencieuse le 4 avril 2011 dans les rues de Wolfersdorf, Dannemarie, Gommersdorf) manifestant leur volonté de sauver la structure existante qui offre de bonnes conditions de scolarité. La fermeture de classe n'ayant pu être évité et pour écarter des classes à 4 niveaux, il a été proposé à la Commune de Retzwiller de se rattacher au RPI d'Elbach-Wolfersdorf.

A noter que les enfants de notre regroupement scolaire bénéficient déjà aujourd'hui du restaurant scolaire de Retzwiller.

C'est pourquoi, afin de pérenniser notre structure scolaire et l'équipe pédagogique actuelle les communes d'Elbach, Wolfersdorf et Retzwiller ont travaillé dans ce sens afin de pouvoir proposer un projet de regroupement favorable à tous.

Plusieurs réunions ont permis de proposer le maintien d'au moins une classe à Wolfersdorf, une à Elbach et des trois classes à Retzwiller. Lors de ces réunions, l'inspecteur de circonscription, Monsieur VANOBERGHEN, a encouragé la réalisation de ce regroupement.

Ce projet a été présenté aux conseils d'école de chaque commune le mardi 3 mai, qui ont émis un avis favorable, et le 6 mai, lors d'une réunion publique à la salle communale de Retzwiller aux parents d'élèves. Les parents ont émis un avis favorable au regroupement mais ont remis en cause les conditions d'accueil scolaire des bâtiments situés sur la Commune d'Elbach (présentation du courrier des parents d'élèves daté du 14 mai 2011).

L'objectif de ce regroupement avec Retzwiller, vise à pérenniser des classes dans chaque village du regroupement mais aussi à éviter des multi-niveaux.

Il appartiendra au Syndicat Scolaire d'assurer et de proposer le meilleur fonctionnement scolaire possible.

Vu les explications de Monsieur le Maire,

Vu le vote favorable des conseils d'écoles de Elbach-Wolfersdorf et de Retzwiller lors de la réunion du 3 mai,

Vu la délibération du SIVU Elbach-Wolfersdorf en date du 19 mai 2011 acceptant l'élargissement du SIVU Elbach-Wolfersdorf à la commune de Retzwiller,

Vu l'approbation à l'unanimité du conseil municipal de la Commune de Retzwiller pour l'adhésion au Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Elbach et Wolfersdorf,

Il est proposé aux conseillers d'accepter l'adhésion de la Commune de Retzwiller au Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Elbach et Wolfersdorf, ou il est convenu de conserver au moins une classe par village.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'adhésion de la commune de Retzwiller au regroupement Pédagogique Intercommunal d'Elbach et Wolfersdorf.

Point 3. Divers.

1°) Vente de l'immeuble situé 1, rue de Reppe : Par 5 voix pour et 3 abstentions, les conseillers autorisent le maire à négocier la vente à 190.000 €.

NOM Prénom	présent	absent	procuration	signature
BALLESTEROS Yann		x		
DOLIVET Sandra	x			
FREYBURGER Ludovic	x			
GISSINGER Laurence		x		
HUG Justin	x			
PICARD Marius		x		
SCHACHERER Emmanuel	x			
SCHERRER Marie- Josée	x			
SCHMITT Line	x			
VOGT Daniel	x			
WIRTZ Georges	x			